

Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L ' I . U . T
DU 4 NOVEMBRE 1997

Étaient présents :

Collèges Enseignants :

M. EZZEDINE - M. HOURIEZ - M. BLIN
M. ROUZE - M. MAIRESSE - M. HACHET - M. HUVELLE
M. THIERRY - M. DEFRENNE - M. AVANZATO

Collège Etudiants :

M. PERONNY - M^{elle} FLAHAUT - M. BULTEZ

Collège AITOSS :

M. CAYEZ

Personnalités extérieures :

M. SNYCKERTE - M. FRANCOIS - M. LIEVOIS
M. VARLET

Membres de Droit :

M. DESRUMAUX, Directeur de l ' I . U . T.
M. WIART, Agent Comptable de l ' UVHC

Invités :

M. MORAUX - M. POSIERE - M. WAXIN - M. DEBRUILLE
M. DEREMETZ - M. ROBERT - M. TALEB

Ont donné pouvoir:

M. BELLALIJ à M. EZZEDINE
M. DELVAUX à M. VARLET
M. GUILLAUME à M. SNYCKERTE
Mme SEGARD à M. CAYEZ
M. PLUCHART à M. LIEVOIS
M. LEFEBVRE à M. SNYCKERTE
N. JACQMIN à M. FRANCOIS
Mme ADAM à M. LIEVOIS

Etaient excusés

M. BASQUIN - M. DESSEAUX

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 19 JUIN 1997

Monsieur SNYCKERTE demande une précision concernant le régime de l ' alternance dans la section d ' apprentissage du département Génie Electrique et Informatique Industrielle tel qu ' il est relaté en page 5 du CR : « **l ' alternance se déroule** soit de manière hebdomadaire en GMP et MI , soit **de manière annuelle en GEII** ». Monsieur DEBRUILLE apporte la précision suivante en reprenant les modalités de l ' alternance telles qu ' elles sont décrites en page 1 du document « Bilan d ' activité et perspectives d ' avenir » qui avait été distribué aux Conseillers à savoir : « GMP et MI : alternance dans la semaine (2 jours en formation , 3 jours en entreprise) en plus de 11 semaines de formation à temps plein . **GEII : 5 fois 1 mois de formation dans l ' année** ».

Compte tenu de cette précision , le compte rendu est adopté à l ' unanimité.

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
F 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 3 DE L'EXERCICE 97

Monsieur le Président SNYCKERTE donne la parole à Monsieur DESRUMAUX qui présente la DBM n° 3 de l' I.U.T. Celle-ci concerne la formation initiale, l' apprentissage et la formation continue :

FORMATION INITIALE :

Le tableau distribué montre en page 1 des compléments de ressources à hauteur de 797.217,00 F correspondant à :

- des prestations de services pour 30.000,00 F;
- une subvention du Ministère de l' Enseignement Supérieur et de la Recherche de 21.000,00 F au titre des relations internationales
- une subvention de FORMASUP de 256.217,00 F correspondant à la Taxe d'Apprentissage (quota) versée pour le fonctionnement des sections d' apprentis des départements GMP , GIM et GEII.
- un dernier complément de Taxe d'Apprentissage au titre du barème pour les étudiants de l' IUT de 490. 000,00 F ce qui donne un total définitif de Taxe d'Apprentissage de 2 290. 000,00 F ce qui traduit une baisse de 110.000,00 F par rapport à celui de l'année précédente.

Ces ressources nouvelles sont utilisées de la manière suivante :

- 54.000,00 F pour la Direction selon la page 2 du tableau
- 743.217,00 F répartis entre les différents départements selon la page 3 du tableau fourni à raison de 487.000,00 F en équipement, 156.217,00 F en fonctionnement et 100.000,00 F en personnel

Concernant l' apprentissage , un document spécifique détaillé montre que l' augmentation des ressources citée plus haut est affectée comme suit :

- 56.217,00 F en charges indirectes pour le fonctionnement des sections d' apprentissage
- 200.000,00 F en charges communes soit 100.000,00 F suite à l' embauche d' un adjoint administratif et 100.000,00F pour le fonctionnement du service et les dépenses communes prenant en compte le démarrage de la section TC à Cambrai à cette rentrée 97/98.

FORMATION CONTINUE

Le tableau distribué montre un ajustement des ressources nouvelles à hauteur de 82.500,00 F provenant du Conseil Régional (55.000 ,00 F) et des prestations de formation continue (27.500,00 F) Ces ressources nouvelles sont utilisées dans leur totalité en charges indirectes affectées aux départements pour la réalisation de leurs actions :

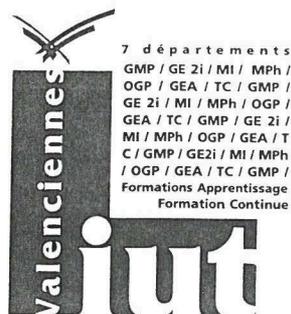
- GMP 44 . 082 , 00 F en investissement
- GIM 11. 840 , 00 F en investissement
- GEII 7. 291 , 00 F en investissement
- GEA 5. 870 , 00 F en investissement
- TC 11. 917 , 00 F en fonctionnement
- OGP 1. 500 , 00 F en fonctionnement

La DBM n° 3 est votée à l'unanimité.

BUDGET 1998

Monsieur DESRUMAUX propose 2 modifications concernant l' arborescence de l' IUT :

- le regroupement des 2 sous CR DEMI et DICC , dont le responsable est commun , en 1 sous CR DE tertiaires (DE- TER)
- la création d' un 4^{ème} sous CR en Apprentissage (A - TC) correspondant à l' ouverture d' un nouvelle section en Techniques de Commercialisation à CAMBRAI.



Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy / BP 311
59304 Valenciennes cedex

Tél: 27.14.12.52 & 53
Fax: 27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

